

## **Le transport de la MRC de Joliette en support à la vaccination contre la Covid-19 Laissez-nous le soin de vous conduire à votre vaccin !**

**Joliette, le 18 décembre** – La MRC de Joliette, proactive et soucieuse de répondre aux besoins de ses citoyens, offrira la possibilité aux clientèles visées par la campagne de vaccination contre la Covid-19, d'aller se faire vacciner en utilisant le service de transport adapté de la MRC de Joliette et ce, sans devoir compléter les documents habituellement nécessaires pour y être admis. Cette offre est valide uniquement pour les déplacements vers le lieu de vaccination.

Le Ministre de la Santé et des Services sociaux a annoncé que le Centre hospitalier de Lanaudière, à Saint-Charles-Borromée, a été choisi afin de maximiser la vaccination des groupes prioritaires. Consciente que cette clientèle pourrait avoir des contraintes en matière de déplacement, la MRC de Joliette offrira les déplacements entre le lieu de résidence et l'hôpital, à toute la clientèle résidant sur le territoire de la MRC pour recevoir le vaccin.

Une fois la date et l'heure de votre vaccin confirmé, vous devrez réserver votre transport en composant le 450 759-8931. Aucune admission officielle ne sera nécessaire pour bénéficier de ce service. La tarification habituelle s'appliquera, variant de 4,50 \$ à 8 \$ pour un aller-retour selon votre lieu de résidence. Rappelons que la MRC de Joliette possède et a à sa disposition une flotte de véhicules ainsi que du personnel formé permettant de déplacer la clientèle avec des aides à la mobilité (canne, fauteuil, marchette, déambulateur, etc.).

« Notre équipe du transport, proactive, a eu non seulement la bonne idée, mais sera au service de toute la collectivité. En se faisant vacciner, c'est un pas de plus dans cette guerre au virus qui paralyse notre société. Pour la MRC de Joliette c'est également une manière de soutenir le réseau de la santé et les milieux de vie, de démontrer que nous sommes une organisation à l'écoute de notre population mais surtout soucieuse et prête à répondre aux différents besoins. » de dire monsieur Bellemare, préfet de la MRC.

L'équipe du transport est en place pour offrir le service aux citoyens de la MRC de Joliette de façon simplifiée pour l'occasion. Rappelons en terminant que l'horaire des réservations est du lundi au vendredi de 6h à 19h30 et qu'il est nécessaire de réserver au plus tard la veille avant 15h pour les déplacements du mardi au vendredi et de réserver au plus tard le vendredi avant 15h pour les déplacements du samedi dimanche et lundi.

**À propos de la MRC de Joliette** – La MRC de Joliette regroupe 3 villes et 7 municipalités Les municipalités de Crabtree, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Ambroise-de-Kildare, Sainte-Mélanie, Saint-Paul, Saint-Thomas et Village Saint-Pierre forment le milieu rural de la MRC de Joliette qui gravite autour d'un pôle urbain constitué des villes de Joliette, Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Charles-Borromée. La division du transport de la MRC de Joliette a été créée en juin 2017 et a comme mission d'offrir des services de transport collectif et adapté sur l'ensemble du territoire.